

JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction,
Rue de Lorraine, 43,
à Monaco (Principauté.)

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

PARAISANT LE MARDI

Tous les ouvrages français et étrangers
dont il est envoyé 1 exemplaire sont
annoncés dans le journal.

INSERTIONS :

Annonces 25 Cent. la ligne
Réclames 50.

On traite de gré à gré pour les autres insertions

On s'abonne, pour la France, à Paris; à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Hilaire, éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 40
A Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours et LIBRAIRIE-AGENCE JOUGLA, rue Gioffredo, 4. près la pl. Masséna
à l'AGENCE-DALGOUTTE, place du Jardin Public, 3

Les abonnements comptent du 1^{er} et du 16 de chaque mois et se paient d'avance.

Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.

ABONNEMENTS .

Un An 12 Francs
Six Mois 6 id.
Trois Mois 3 id.

POUR L'ÉTRANGER les frais de poste en sus

Monaco, le 11 Avril 1876.

MESURES CONCERNANT LES CHIENS.

ARRÊTÉ.

Nous, Maire de la Ville de Monaco, Chevalier de l'Ordre de St-Charles;

Considérant que la sécurité publique exige qu'il soit pris des mesures de nature à préserver la population des graves accidents causés par les chiens errants,

ARRÊTONS :

ART. 1^{er}. — Il est défendu de laisser circuler sur la voie publique les chiens, sans être munis d'un collier, soit en métal, soit en cuir, garni d'une plaque de métal, indiquant le nom et la demeure du propriétaire.

ART. 2. — A dater du 15 Avril, jusqu'au 15 Octobre de cette année, les chiens devront être, en outre, muselés ou tenus en laisse.

ART. 3. — Les chiens trouvés sur la voie publique n'ayant ni collier ni muselière seront détruits par tous les moyens possibles.

ART. 4. — Dans les magasins et autres endroits ouverts au public, les chiens doivent toujours être tenus à l'attache ou muselés.

ART. 5. — Lorsqu'un chien sera soupçonné d'être atteint d'hydrophobie ou qu'il aura été mordu par un autre chien qu'on soupçonnera atteint de cette maladie, le propriétaire devra l'abattre ou du moins le séquestrer immédiatement et prévenir aussitôt la Police, qui aura le droit de prescrire toutes les mesures jugées nécessaires, même de faire abattre l'animal.

ART. 6. — Tout chien trouvé sur la voie publique et soupçonné d'être atteint de la rage, pourra être détruit immédiatement.

ART. 7. — Les contrevenants seront passibles de l'amende portée par l'article 193 de l'Ordonnance sur la Police Générale en date du 6 juin 1867, et, s'il y a lieu, des peines portées par l'article 193 de la même ordonnance, sans préjudice des autres dispositions édictées par les autres Ordonnances et règlements de Police sur la matière.

ART. 8. — Le Directeur de la Police et le Commandant du Corps des Carabiniers, ainsi que les fonctionnaires, agents et militaires sous leurs ordres, sont chargés de l'exécution du présent Arrêté.

Monaco, le 10 avril 1876.

Le Maire,
Ch^{er} F. GASTALDY.

APPROUVÉ :

Le Gouverneur Général,
B^{on} de BOYER de St-SUZANNE.

NOUVELLES LOCALES.

S. A. R. le Prince Royal de Wurtemberg, venant de Rome est arrivé hier à Monaco et s'est rendu immédiatement au Palais.

L'Administration des Travaux Publics n'a pas perdu de temps pour la mise à exécution des projets que nous avons indiqués dans un de nos derniers numéros. Au quartier de la Condamine, dont nous avons annoncé la remise faite officiellement au Gouvernement par la société civile qui en était jusqu'ici restée propriétaire, la plupart des rues et des avenues sont livrées aux entrepreneurs; d'après l'activité avec laquelle sont poussés les travaux, nous pouvons prévoir que, malgré leur importance, la construction des égouts, l'empierrement des chaussées, l'établissement des caniveaux et la pose des conduites de gaz, seront achevés avant l'époque fixée.

L'encombrement que présente sur plusieurs points ce vaste annexe de la ville de Monaco, ne sera pas de longue durée. Ainsi transformée, la Condamine sera l'un des lieux de résidence les plus charmants que l'on puisse rêver. Déjà sa situation, entre la montagne qui l'abrite de toutes parts, et le bord de la mer qui l'inonde de ses brises salutaires, en avait fait l'objet du choix d'un grand nombre de nos résidents d'hiver; d'autre part, sa proximité de notre magnifique établissement de bains de mer et d'hydrothérapie, le point central qu'elle occupe entre Monaco et Monte Carlo, la faisaient également rechercher de nos hôtes d'été. Cette vogue ne fera qu'augmenter, lorsqu'on y trouvera les avantages que doivent y apporter les améliorations en projet.

Aussi, voit-on des constructions nouvelles s'élever sur tous les points encore libres. Bien avant l'ouverture de la saison d'hiver, quantité d'habitations seront en mesure de faire face à l'affluence toujours croissante des étrangers.

La même activité règne au quartier des Moulins, ce côteau resplendissant, dont les blanches constructions encadrées de leur éternelle verdure rappellent, vues de la mer, le panorama si vanté du Bosphore.

Là aussi la voirie a, en cours d'exécution, d'importants travaux dont l'utilité va donner à toute cette partie de la Principauté une réelle plus value. Quant à la ville de Monaco dont le cap pittoresque domine tout ce côté si animé de l'horizon, et dont les travaux d'assainissement ne laissent plus rien à désirer, elle poursuit des embellissements du côté des jardins qui la décorent à l'Ouest et à l'Est. Là, on profusionne toutes les richesses de la flore exotique à laquelle notre doux climat est si propice, et, avant peu, les bosquets de St-Martin n'auront plus rien à envier aux merveilles des terrasses de Monte Carlo.

Cet empressement à mettre de tous côtés la dernière main aux nouvelles entreprises, démontre d'une façon péremptoire que la saison d'été à Monaco n'est plus une chimère, et qu'on sent le besoin de compter avec elle tout comme avec celle de l'hiver. Les locations qui se font en ce moment, suffiraient, du reste, à le prouver.

Nous voici bientôt à la moitié d'avril, aussi notre établissement de bains de mer se prépare-t-il à ou-

vrir dignement la saison balnéaire. On fait la toilette des cabines, on met la dernière main aux installations de la plage, et bientôt les baigneurs et les baigneuses y feront leur apparition.

D'après des renseignements puisés à bonne source, on compte, cette année, sur un grand nombre d'hôtes. L'excellente installation de notre établissement, toutes les ressources et toutes les distractions mondaines qu'on rencontre chez nous, sont d'ailleurs un puissant attrait pour les étrangers. La saison d'été qui va s'ouvrir s'annonce donc sous les plus heureux auspices.

TIR AUX PIGEONS DE MONACO.

Concours des 7 et 8 Avril.

GRAND PRIX DE CLOTURE.

Un Objet d'Art et 5,000 fr. ajoutés à 100 fr. d'entrée. Le second recevra 1,000 fr. sur le prix et 25% des entrées; le troisième, 500 fr. et 20%; le quatrième, 15%. — 12 Pigeons. Le premier jour, 6 pigeons à 26 mètres; le second jour, 6 pigeons à 27 mètres. Le gagnant d'un Premier Prix (Grands Concours Internationaux de Monaco, Janvier 1876) reculera de 1 mètre; de plusieurs de ces prix, de 2 mètres. — 4 Pigeons manqués entraînent la mise hors concours.

Premier, M. le comte de Lambertye; — second, M. Mackensie Fraser; — troisième, M. le comte du Chastel; — quatrième, M. le baron de St-Clair.

Les poules de la première journée ont été gagnées dans l'ordre suivant: *Poule d'essai*, 1 pigeon à 26 mètres, par M. le comte de Bernstorff; les suivantes, par MM. Halfort, capitaine Cunliffe, Mackensie-Fraser, capitaine Starkey et baron de St-Clair.

Les poules de la seconde journée, ainsi qu'il suit: la première, par M. Halfort; la seconde, par M. le comte du Chastel; la troisième, par M. le comte d'Aspremont.

Trois doublés, à 22 mètres, ont été gagnés, le premier, par M. Beauclerc, le second et le troisième, par le baron de St-Trivier.

Le service de la police a fait imprimer un petit livret contenant certains documents et instructions à l'usage des agents; nous donnons notre complète approbation aux considérations générales qui servent d'introduction:

La Police est chargée de l'exécution des lois et règlements destinés à maintenir l'ordre et la tranquillité publique, à protéger la sûreté individuelle, à assurer la propreté et la sûreté de la voie publique, ainsi que la salubrité des habitations.

Elle doit être essentiellement protectrice et équitable, en même temps que ferme et vigilante. Les abus qu'elle réprime sont ceux qu'elle n'a pu prévenir.

Son action s'étend sur toute l'étendue de la Principauté.

Partout, la nuit comme le jour, les représentants de la Police, doivent rassurer par leur présence, aider par leurs conseils et protéger par leur intervention.

Pour faciliter les recherches, il a paru utile de réunir en un petit recueil tous les arrêtés nouveaux de police générale, qui ont été rendus sur les matières

les plus importantes, tels que les arrêtés sur les objets trouvés, sur les permis de séjour, sur les hôtels et les garnis, et enfin sur les omnibus et les voitures de place.

Le livret contient, en outre, la disposition suivante que le public est intéressé à connaître :

COMMISSARIATS DE POLICE.

Les bureaux des Commissaires de Police ouvriront aux heures suivantes : 1° le matin, de neuf heures à midi ; 2° dans l'après-midi, de deux à cinq heures ; et 3° le soir, de sept à neuf heures.

De sept à neuf heures du soir, un sergent de ville seulement se tiendra au bureau, et ira chercher le Commissaire de Police en cas de besoin urgent.

Bien que leurs bureaux ne soient ouverts qu'aux heures ci-dessus indiquées, les Commissaires de Police devront prendre leurs dispositions de manière à ce qu'on puisse les trouver facilement, à toute heure du jour et de la nuit, pour les affaires urgentes.

Nous avons aperçu, ces jours derniers, plusieurs peintres se livrant, sur différentes parties de notre littoral, à des études d'après nature. Nul doute, par suite, que l'on ne signale, dans l'un des prochains Salons de Paris, l'exposition de toiles reproduisant quelques-uns des points les plus pittoresques de notre poétique contrée. On se rappelle sans doute encore le succès qu'obtinrent, il y a quelques années, les magnifiques vues de la Principauté exposées par le peintre Appian.

La nature prise sur le fait, n'est-ce pas là la plus belle et la plus indiscutable des preuves ? n'en dit-elle pas davantage que les discours les plus éloquents ?

L'empressement de la foule aux concerts classiques ne diminue pas ; jeudi dernier, on ne trouvait plus à se placer. Le programme était des plus attrayants ; il se composait d'une page de Chérubini, de la *Symphonie en ut* de Mozart, d'une ouverture du *Faust* de Goethe par R. Wagner et du *Rouet d'Omphale* de C. St-Saëns. Toutes ces compositions, d'un genre si différent, et que leur contraste rendait plus séduisantes encore, ont été religieusement écoutées.

Notons les chaleureux applaudissements obtenus par MM. Oudshoorn et Comte au concert de dimanche soir ; le premier, dans une élégante fantaisie de Servais sur des motifs de *Rigoletto* ; le second, dans une perle musicale de Sarasate, qu'il a interprétée avec un style et un sentiment parfaits.

Après-demain jeudi, dix-neuvième concert classique ; musique religieuse. Nous espérons avoir la bonne fortune d'y entendre un *Psautier* et un *Pie Jésus* de M. Ch. Vervoitte, inspecteur général des maîtrises de France, dont nous avons relaté, mardi, la visite à Monaco.

Un charmant écrivain, M. le baron de Nervo, a publié, ces jours derniers, dans le *Journal de Nice*, un long et judicieux article sur la Principauté dont nous reproduisons avec plaisir les passages suivants :

Monaco est la ville capitale de la Principauté. Cette Principauté, quelque restreinte qu'elle soit et qu'elle soit devenue par la distraction des villes de Menton et de Roquebrune qui ont été cédées à la France par traité, cette Principauté, disons-nous, n'en subsiste pas moins dans toute son indépendance, comme les petites Républiques d'Andorre et de S'-Marin ; son existence et ses droits souverains sont reconnus par toutes les puissances : c'est un Etat.

La capitale de la Principauté, Monaco, est une petite ville, située sur le sommet d'un mamelon. Elle renferme le palais du Prince, toutes les administrations et les véritables Monégasques, c'est le nom des sujets du Prince ; — peu ou point d'étrangers y habitent, la ville ne contient guère plus de 3 à 4 mille personnes. — Le reste des sujets monégasques, au nombre de 6 à 8 mille, est disséminé sur le territoire de la Principauté, qui pourrait en contenir encore autant, et principalement dans la petite ville qui s'est édifiée, comme par enchantement, près du Port et aux abords de la Gare, et qui s'appelle la Condamine.

Dans la ville de Monaco, et près de la Grande-Place, s'élève avec une vue splendide sur la mer, le palais du Prince ; il est, sous tous les rapports, digne d'un souverain, — sa cour, ses fresques, ses doubles escaliers de marbre, et surtout son intérieur, sont remarquables. — Le Prince y tient un rang et déploie un luxe

qu'on ne s'attendrait point à rencontrer dans une principauté de cette étendue ; ses réceptions sont marquées au coin d'une étiquette et d'une bienveillance toutes souveraines.

Au bas de cette colline sur laquelle est Monaco, s'ouvrent le port, les bains de mer, et s'élève cette ville nouvelle qui s'appelle la Condamine.

Là, on commence à ne plus être dans la ville des vieux monégasques. La vie nouvelle s'accuse de partout. Là, tout est neuf, blanc ; là, les balcons, les grilles, les terrasses garnies de fleurs révèlent le nouveau monde. — La Condamine est habitée par les étrangers qui, fuyant le trop de bruit, sont amis du repos, du soleil, — c'est la vie de la campagne aux portes du séjour des plaisirs, des plaisirs de Monte Carlo, qui n'en est plus qu'à deux pas. — Les villas, les hôtels, et les bains de mer y abondent ; on y vit comme on veut. A deux pas de la Condamine, et par une large allée, plantée, garnie de trottoirs, avec la mer à droite et une myriade de villas à gauche, on monte à Monte Carlo.

Ici, la scène change comme le décor d'un opéra. La toile se lève sur un pays nouveau.

Au sommet de cette colline, une sorte de ville, Monte Carlo, la rivale et la sœur émancipée du vieux Monaco, s'élève, au milieu des palmiers, des fleurs et des arbres de mer y abondent. Cette sorte de ville, unique au monde, se compose d'un immense Casino, du splendide et vaste hôtel de Paris, et de quelques cafés et boutiques qui pourraient rivaliser avec Paris lui-même....

Après avoir dit quelques mots sur Monte Carlo, l'auteur ajoute et conclut ainsi :

Les courses aux environs sont charmantes ; toute la Corniche jusqu'à la Bordighera est baignée par l'écumante dentelée d'une mer sans pareille, avec ses villas, ses caps, ses petits ports, sa verdure, et ses célèbres palmiers, les palmiers bénis à Rome pour les Rameaux ; — c'est au pied de cette corniche, que, dix fois par jour, on voit onduler comme un serpent, tous les trains au panache de fumée blanche ; spectacle unique et charmant au milieu de cette nature tiède et paisible.

C'est au pied de ce grand perron du Casino, que, chaque soir, aux lueurs de cent becs de gaz, et à l'issue du concert, on voit les voitures emmener tous les curieux, tous les mondains et toutes les mondaines de toutes les classes, de tous les pays ; — les princesses, les princesses, l'armorial de toutes les aristocraties, on croirait à une sortie de l'Opéra.

Telle est, en résumé, la vie si différente qu'on mène à Monaco et à Monte Carlo, vie de contraste, dans laquelle les uns sont au plaisir et les autres au foyer et à la famille.

Libre à chacun de choisir. Pour tous, l'air est balsamique, la mer azurée, les fleurs odorantes, la verdure charmante, la vie libre, douce et facile.

Sonnet.

Il est en Ligurie, aux pieds de Bordighère,
Une verte oasis où j'ai vu des palmiers,
Non pas des arbres nains, des avortons de serre,
Mais des palmiers géants, profilant par milliers,
Au bord des flots d'azur, sous la chaude lumière
Leurs fuseaux élégants, leurs panaches altiers,
Que berçait mollement une brise légère.
Je marchais à leur ombre, en de riant sentiers,
Rêvant de l'Orient, et de ses paradis,
Quand un rugissement troubla ma rêverie.
Tout près de là passait une ménagerie.

Un lion, accroupi comme un sphinx dans sa cage
Aspirant ces senteurs, trompé par ce mirage,
Croyait, pauvre captif, saluer son pays.

X...

LETTRES PARISIENNES.

(Correspondance particulière du Journal de Monaco).

L'événement qui a le plus préoccupé le monde, cette semaine, à Paris, ce n'a été ni la première représentation de *Jeanne d'Arc* à l'opéra, ni le concert de Vivier, ni les épreuves du concours hippique, ni le passage à l'hôtel Bristol de la reine de Hollande et de toute une caravane d'Altesces Royales, encore moins les invalidations, à jet continu, auxquelles se livre la Chambre, la présence de l'ex-père Hyacinthe au sermon du P. Monsabré, la mort du général Cremer et le mariage de la Frezzolini à soixante-sept ans ! mais tout simplement l'apparition, dimanche, à la soirée du ministère des Affaires Etrangères, de deux de nos mondaines les plus réputées, coiffées en bandeaux plats à la jolie femme — des bandeaux tout à fait à l'air de leur visage. La sensation a été énorme, profonde, presque triomphante.

Vous savez les festons et les astragales que les élégantes s'enchevêtraient sur le front, le diable se doute par quels fils invisibles ! Vous n'ignorez pas ces chignons en ronde bosse ou bien en cascade de bouclettes qu'elles s'attachent à la nuque au moyen d'une

agrafe qui garde l'incognito ! Si vous aviez vu la mine de tout cela devant ces mignons bandeaux plats, brillants et lustrés, c'était à faire pitié !.... La déroute était complète.

Celles qui ont des cheveux naturels en assez riche abondance pour se passer d'artifice se sont rangées immédiatement à la réforme tentée et composent déjà une ligue à l'effet d'amener l'abolition radicale des gracieux mais incommodes mensonges auxquels la mode les condamnait jusqu'ici.

D'autre part, les cornes, les boucles, les nattes et les chignons menacent de résister avec la dernière énergie.

Bien fin qui pourrait dire à présent le résultat de la lutte. Nous verrons au premier bal après Pâques.

La première représentation du nouvel ouvrage de Mermet, *Jeanne d'Arc*, avait amené une salle brillante à l'Opéra mais qui ne dépassait pas de beaucoup cependant la moyenne des spectateurs qui s'y trouvent les beaux soirs d'abonnement. La reine de Hollande a entendu deux actes de l'opéra. Je n'oserais dire que S. M. y a pris un plaisir aussi extrême que si *Peau-d'Ane* lui eût été contée, car *Jeanne d'Arc* est bien l'œuvre la plus ennuyeuse, la plus vide, poème et partition, qui se puisse entendre. Pour les yeux, par exemple, la fête est complète, et décors, costumes et ballets ont seuls empêché la masse de l'auditoire de suivre l'exemple de la reine des Pays-Bas et de se replier en bon ordre avant la chute finale du rideau.

C'est égal, l'incendie qui a dévoré la salle de la rue Lepelletier a perdu une belle occasion de servir la gloire de M. Mermet et le budget de M. Halanzier en épargnant la *Jeanne d'Arc* de l'auteur de *Roland*. C'est le pendant de la musique de la *Statue* de M. Fremiet sur la place des Pyramides. Jugez par là !...

Tandis que l'Opéra malmène *Jeanne d'Arc* à la clef de sol, M. Alexandre Dumas, dédaignant de se reposer sur les lauriers de son *Etrangère*, écrit une nouvelle comédie *Les Jeunes Filles*, sujet terriblement difficile à traiter pour la plume qui s'est rendue célèbre avec *la Dame aux Camélias* et *Monsieur Alphonse*. D'autre part, M. Octave Feuillet prépare une grande pièce qui a pour titre : *l'Amour*.

L'amour est vieux et jeune comme le monde ; l'amour est de tous les temps et de tous les pays. L'amour peut se mettre indifféremment en prose, en vers, en musique, en ballet, en peinture, en sculpture, en liqueur. Tout cela est concédé, mais le temps n'arrivera-t-il pas enfin où l'amour ne sera plus l'ingrédient indispensable et le condiment obligé d'un ragot théâtral ?

En dehors de cet amour sempiternel et toujours le même hélas ! les maîtres du théâtre ne seront-ils pas de force à imaginer quelque autre ressort de drame non moins puissant ? Dans le théâtre moderne, depuis le théâtre Bobino jusqu'à l'altière maison de Molière, la première chose qu'on peut dire à un auteur qui se présente avec sa comédie en rouleau est celle-ci : « Monsieur y a-t-il de l'amour ? »

C'est comme le gabelou de la barrière qui veut savoir si toute denrée qui entre a payé les droits d'octroi.

Et cependant, en dehors de cette ressource, qui est toute puissante, mais qui est bien usée aussi, n'y a-t-il pas la terreur, la pitié, l'intérêt, la folie, la vanité, l'ivresse et les sept péchés capitaux ?

Mais rassurons-nous, voilà qu'on nous annonce qu'un autre auteur présente à un grand théâtre une pièce en trois actes avec cette étiquette : *Il n'y a plus d'amour*.

S'il n'y a plus d'amour, on ne saurait dire, en tout cas, que, de notre temps, il n'y a plus de religion. Les conférences qui ont lieu en ce moment dans les diverses églises de Paris seraient là au besoin pour attester le contraire.

A Notre-Dame, notamment, la masse des auditeurs est si pressée autour de la chaire du P. Monsabré qu'elle débordé dans les bas cotés de la vaste basilique et qu'il faut la voix puissante du prédicateur pour que sa parole porte dans toutes les parties de l'assemblée.

Le P. Monsabré appartient à l'ordre des frères prêcheurs. En chaire, l'orateur a grande apparence. La tête est intelligente et le front d'un véritable élu. Doué d'un bon timbre de voix, il s'impose à l'oreille et sait se faire place dans l'esprit. N'étant ni un extatique ni un néophyte trop assujéti à la vieille discipline ecclésiastique, il ne redoute pas de faire de la critique religieuse.

Sa thèse est bien choisie et prête à tous les développements. Il traite de la foi devant les besoins et les progrès de la société moderne en matière de politique et de gouvernement. A l'exemple du plus illustre de ses prédécesseurs dans la chaire de Notre-Dame, le P. Lacordaire, il semble d'avis que la raison a été le précurseur de la foi et de la révélation. En somme, chez l'orateur de Notre-Dame, à une haute conscience dans la façon de comprendre le beau sujet qu'il a choisi, s'allie un grand éclat dans la manière de l'exprimer.

C'est pourquoi si l'opéra voué à *Jeanne d'Arc* voit ses abonnés le désertier, les chaises de Notre-Dame, en revanche, font prime. Tout se compense dans ce monde et comme le disait un jour Octave Feuillet, toute âme qui n'est pas à Vénus est à la Vierge.

Au lieu de Faure on va entendre le P. Monsabré et l'on fait son salut sans s'en douter.... pour le plaisir.

BACHAUMONT.

CHRONIQUE DU LITTORAL.

Villefranche. — La foudre est tombée ces jours derniers, sur le sémaphore du cap Ferrat.

Elle a pénétré, en suivant le fil télégraphique dans la tour des Veilles, qu'elle a parcouru dans toute sa hauteur. Le platine terminant le paratonnerre a été volatilisé puisqu'on l'a trouvé émoussé. Les carreaux des croisées ont été brisés et une pierre de plus de deux mètres cubes a été lancée à une certaine distance par la foudre au moment où elle s'abimait dans le sol.

Les guetteurs et leurs familles n'ont rien senti. Seul le guetteur-chef, Calvi, a éprouvé une commotion assez forte, pour en rester étourdi pendant quatre ou cinq heures.

— La frégate américaine le *Franklin* est attendue sur notre rade venant de Gibraltar; on annonce aussi, mais sous toute réserve, la venue prochaine de l'escadre d'évolutions française qui va quitter Toulon, sous peu, pour accomplir sa campagne d'été.

Si ces nouvelles se réalisent, notre charmante rade prendra une animation très grande, et notre petit commerce en retirera un très grand profit. Villefranche, sans escadre, est, il faut bien l'avouer, un pays mort; la présence seule de quelques bâtiments lui donne une très grande animation et, ce qui est plus précieux, du profit pour le petit commerce.

Nice. — Le départ de M. Decrais, notre ancien préfet, nommé à la préfecture de la Gironde, a eu lieu au milieu de témoignages de sympathie aussi nombreux que non équivoques. Plus de 2000 personnes se trouvaient à la gare pour faire les adieux à ce fonctionnaire.

VARIÉTÉS.

La Légende de l'île Sainte-Marguerite.

Voici un délicieux récit sur les îles de Lérins, écrit par la plume élégante et facile à laquelle nous devons l'*Histoire de mon élève*.

Ce récit intéressera plus d'un de nos lecteurs.

« Vous savez qu'il existe, sur les bords de la Méditerranée, une petite ville perdue dans les champs de roses et d'orangers, une ville tout entière construite pour les doux poètes et les pauvres poitrinaires, un nid ensoleillé qu'on appelle *Cannes* et dont le site pittoresque excite la jalousie de la vieille Nice, son élégante voisine. Eh bien, c'est tout juste en face de Cannes, au milieu d'un golfe bleu que les îles de Lérins s'épanouissent comme de vertes corbeilles et reposent le regard fatigué par l'irradiation de la mer. L'une se nomme *Sainte-Marguerite*, l'autre *Saint-Honorat*.

Elles sont posées là, côte à côte comme frère et sœur, et vraiment il semble que *St-Honorat*, plus viril et plus sévère, se tient en avant tout exprès pour garantir des fureurs de la haute mer, sa délicate compagne, *St-Marguerite*.

Comme je faisais un soir cette observation devant le pêcheur Gaëtan, il me répondit en ôtant son bonnet:

— Vous avez raison, monsieur, et, c'est bien parce la première île est plus exposée aux tempêtes que *St-Honorat* s'y établit, et céda l'autre à sa sœur.

— Comment sa sœur?

— Mais, *Sainte-Marguerite au cerisier!*

— *Sainte-Marguerite au cerisier?* dis-je en réunissant tous mes souvenirs historiques; je ne connais pas cette *Sainte-Marguerite* là!

— Tiens! c'est singulier! les messieurs me disent tous la même chose, reprit le pêcheur d'un air embarrassé. Et pourtant le récit est vrai; mon père le tenait de mon grand-père, mon grand-père de mon aïeul, et ainsi de suite. C'est notre manière d'apprendre, à nous autres, et je crois qu'elle vaut bien la vôtre. Mais voilà! parce

que vos livres sont pleins de dates et de noms baroques, vous y croyez comme à l'Évangile, tandis que vous riez des histoires que l'on raconte dans les familles, à cause qu'elles ne commencent pas par des chiffres.

— Je n'ai jamais aimé les histoires qui commencent par des chiffres, Gaëtan, et si vous voulez me conter la vôtre, je vous promets d'y croire... autant qu'à celles des livres.

Vrai, Monsieur! Alors embarquons. La nuit est belle, la mer est calme; si vous voulez, je mettrai un fanal à l'avant, cela fait toujours bien; puis, quand nous serons au milieu du golfe, je vous dirai la légende des îles de Lérins.

Pour toute réponse je sautai dans sa barque, le pêcheur déploya la voile, et nous glissâmes sur une mer de satin bleu.

Il faut vous dire que Gaëtan était un superbe garçon de 20 ans, fort comme du fer et naïf comme un enfant. Ce soir là il portait pour tout vêtement un pantalon de toile retroussé au-dessus des genoux, une chemise de flanelle rouge, et un grand bonnet napolitain planté de côté sur une masse de boucles noires. Quand nous fumes à deux kilomètres de la côte, il s'assit au gouvernail, sourit de façon à montrer toutes ses dents, et commença ainsi:

« Il y avait autrefois dans Rome, un jeune seigneur très-riche et très-puissant qui se nommait Honorius. Il vivait dans un palais de marbre et d'or, où les lits étaient en ivoire et les tapis en feuilles de roses. Tout le long du jour on y entendait des bruits de fête, et toute la nuit on y voyait des illuminations magnifiques. Les gens qui y étaient entrés disaient qu'il n'y avait rien de plus beau au monde, pas même le palais de l'Empereur, et que la seule chose désagréable qui s'y trouvât, c'était le visage du maître, lequel paraissait toujours soucieux et mécontent.

« Il paraît que souvent il abandonnait ses invités et se retirait dans l'appartement de sa sœur Marguerite, une très-belle et très-vertueuse demoiselle. Ils passaient ensemble de longues heures, mais nul ne savait de quoi ils causaient, car la porte était gardée par deux esclaves.

« Un jour, cependant, une troisième personne fut introduite dans ce sanctuaire. C'était un vénérable vieillard qui avait des cheveux blancs comme la neige et un air modeste. Trois mois après son arrivée on apprit que le seigneur Honorius avait distribué toutes ses richesses aux pauvres de la ville, et que sa figure était devenue si douce et si joyeuse qu'il ne semblait plus le même homme. Ses parents et ses amis, au lieu de se réjouir de ce changement s'en inquiétèrent, car ils ne pouvaient comprendre comment il se faisait qu'un homme put trouver du bonheur à s'habiller comme un mendiant et à regarder le ciel. Mais ce qui les étonnait bien plus encore, c'était la conduite de la belle Marguerite, qui s'était fait la servante des malheureux et des malades, si bien que sa maison était pleine d'estropiés, de borgnes et de fiévriers, tous gens fort laids à regarder. Bientôt le peuple dit tout haut:

« — Honorius et Marguerite sont fous, il faut les faire soigner. » A quoi le frère et la sœur répondaient: « Honorius et Marguerite sont chrétiens, il faut les laisser prier. »

« Cependant il vint des amis, ou soi-disant tels, qui se crurent obligés de leur donner des conseils, et de leur faire des observations, et ils furent si importuns que les jeunes convertis résolurent de s'enfuir loin de la foule, afin de travailler en paix à leur salut.

(La fin au prochain numéro.)

ALFRED GABRIÉ, Rédacteur-Gérant.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO.

Arrivées du 3 au 9 Avril 1876.

GOLFE JUAN. bateau. *Joseph et Marie*, français, c. Gasparini, sable.

GOLFE JUAN. b. *Jeune Eloïse*, français c. Barrali, id. id. b. *l'Indus*, id. c. Fochon, id. id. b. *St-Ange*, id. c. Fornero, id. id. b. *Antoinette Victoire* id. c. Moute id. id. b. *l'Alexandre*, id. c. Grisole, id. ST-TROPEZ. cutter, *St-Joseph*, id. c. Palmaro, div. MARSEILLE. chasse-marée, *Augustin Désiré*, id. c. Jeant, id.

ANTIBES yacht à v. *Helen*, anglais, c. Georges Jon, s. l. GOLFE JUAN. b. *Volonté de Dieu*, français, c. Grisole, sable.

VARRAZE. goëlette, *Catterina*, italien, c. Parodi Lazzaro, diverses.

GOLFE JUAN. b. *l'Indus*, français, c. Fochon, sable. id. b. *St-Ange*, id. c. Fornero, id. id. b. *Volonté de Dieu*, id. c. Grisole, id.

NICE. b. *St-Michel*, id. c. Isoard, id.

GOLFE JUAN. *Les deux sœurs*, id. c. Massa, id.

ST-TROPEZ. b. *St-Joseph*, id. c. Mortède, vin.

GOLFE JUAN. b. *St-Michel*, id. c. Isoard, galées.

ID. b. *Résurrection*, id. c. Ciaïs, sable.

ID. b. *Volonté de Dieu*, id. c. Grisole, id.

ID. b. *l'Heureux*, id. c. Massa, id.

ID. b. *Antoinette Victoire*, id. c. Moute, id.

ID. b. *St-Ange*, id. c. Fornero, id.

ID. b. *l'Indus*, id. c. Fochon, id.

Départs du 3 au 9 Avril 1876.

GOLFE JUAN. b. *Joseph et Marie*, français, c. Gasparini, sur lest.

ID. b. *Jeune Eloïse*, id. c. Barrali, id.

ID. b. *Antoinette Victoire*, id. c. Moute, id.

ID. b. *l'Alexandre*, id. c. Grisole, id.

MENTON. cutter. *St-Joseph*, id. c. Palmaro, id.

ANTIBES. yacht à v. *Helen*, anglais, c. Georges Jon, id.

GOLFE JUAN. b. *Volonté de Dieu*, français, c. Grisole, sur lest.

NICE. Goëlette, *Catterina*, italien, c. Parodi Lazzaro, diverses.

GOLFE JUAN. b. *St-Michel*, français, c. Isoard, sur l.

ID. b. *Volonté de Dieu*, id. c. Grisole, id.

ID. b. *Jeune Eloïse*, id. c. Barrali, id.

ID. b. *St-Michel*, id. c. Isoard, id.

ID. b. *Résurrection*, id. c. Ciaïs, id.

ID. b. *Joseph et Marie*, id. c. Gasparini, id.

ID. b. *Volonté de Dieu*, id. c. Grisole, id.

ID. b. *l'Heureux*, id. c. Massa, id.

ID. b. *Antoinette Victoire*, id. c. Moute, id.

AVIS

MM. les actionnaires de la Société des Bains de Mer et du Cercle des Étrangers de Monaco sont convoqués en Assemblée Générale annuelle et extraordinaire le vendredi 28 avril 1876, à 3 heures de l'après-midi, au Siège de la Société. — But de la réunion: Approbation des comptes de l'exercice annuel; nomination du Directeur-Administrateur Général.

TERRAINS A VENDRE:

au quartier de Tenao, par lots ou en totalité et au quartier de Révoire, en totalité.

S'adresser à M^e Bellando de Castro, notaire.

M. Settimo Joseph marchand de volailles à Menton, prévient le public qu'il ne reconnaîtra pas les dettes contractées par son fils Settimo Jean, âgé de 19 ans.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE.

EXPOSITION	Baromètre à midi	TEMPÉRATURE DE L'AIR (Thermomètre Centigrade)					Humidité relative. Moyenne diurne exprimée en cent. ^{es}	Pluie — Quantité d'eau tombée	VENTS		ÉTAT DU CIEL		OBSERVATIONS
		9 h. mat.	Midi	6 h. soir	Maximum	Minimum			Matin	Soir	Matin	Soir	
3 Avril	760.8	12° 4	16° 8	13° 3	18° »	8° 2	78	»	Nul	Nul	Très nuageux	Nuageux	Température moyenne du 3 au 9 avril: 14° 7.
4 —	762.5	14° 4	19° »	17° 5	22° 5	9° 8	66	»	Nul	Nul	Beau	Beau	
5 —	761.6	17° »	21° 7	16° 6	22° 5	13° »	63	»	Nul	Nul	Beau	Beau	
6 —	762.6	15° 8	18° 6	16° 4	20° 8	11° 3	63	»	Est	Est	Beau	Beau	
7 —	761.2	14° 4	20° »	18° »	21° 8	11° 2	64	»	Ouest	Ouest	Beau	Beau	
8 —	760.1	14° 6	18° »	15° 4	20° 6	11° »	70	»	Id.	Id.	Peu nuageux	Peu nuageux	
9 —	764.6	15° 5	18° »	14° 5	20° 2	11° 3	65	»	Nul	Nul	Beau	Beau	

Etude de M^e Henry LEYDET, Notaire,
Avocat près le Tribunal Supérieur de la Principauté.

VENTE PAR LICITATION

En vertu de l'Ordonnance rendue sur requête par M. le Président du Tribunal Supérieur de la Principauté à la date du 20 mars 1876, et sur la mise à prix fixée par M. l'Avocat Général,

Il sera procédé le 24 avril prochain, jour de lundi, à dix heures du matin, à l'audience des criées du Tribunal Supérieur, au Palais de Justice, à Monaco, à la vente aux enchères publiques d'une pièce de terre dénommée domaine de Rocqueville, sise à Monaco, au quartier de la Costa, confrontant, au Nord et à l'Est, à la ruelle de Moneghetti-Turbie, au Midi, à la route de Menton, à M. de Bauchamps, à Madame Lestiboudois, à M. Seguy et à M. le Comte de Vedel, à l'Ouest à Monsieur Alexandre de Zlotnicki.

La vente de cette pièce de terre sera faite au mètre carré, en totalité ou par lots et parcelles, suivant les accords qui seront faits entre les acquéreurs et les vendeurs à l'audience des criées. La mise à prix est de 25 fr. par mètre carré pour les lots sur la route de Menton; 22 fr. pour les lots dans l'intérieur de la propriété inférieurs à 1000 mètres, et 20 fr. pour ceux supérieurs à cette contenance ou pour toute la propriété.

La pièce de terre dont s'agit, dépend des successions réunies de M. François-Christophe-Edmond de Kellermann, duc de Valmy, et de M. le comte Paul de Fersen. Elle est aujourd'hui la propriété de M^{me} Henriette de Kellermann, fille et unique héritière de M. le duc de Valmy susnommé, épouse autorisée de M. Marino Caraccioli, prince Ginetti, demeurant et domiciliés ensemble à Rome; et des enfants mineurs de M. le comte de Fersen, M. Paul Alexis comte de Fersen et M^{me} Anna Olga de Fersen, placés tous les deux sous la tutelle de M. Alexis Gregorewitsch de Plestcheyeff, capitaine de hussards dans la garde impériale russe, domicilié à Monaco.

M. le prince et M^{me} la princesse Ginetti et M. de Plestcheyeff ayant élu domicile chez M^e Leydet, avocat au dit Monaco.

M^{me} la princesse Ginetti, libre de ses droits, s'étant jointe volontairement aux mineurs pour faire procéder à la vente.

Le cahier des charges contenant les clauses et conditions de la vente et le plan parcellaire de la pièce de terre dont s'agit, ont été déposés au Greffe du Tribunal Supérieur de la Principauté le 20 mars 1876.

Pour plus amples renseignements s'adresser à M^e de Loth ou à M^e Leydet, avocats au dit Monaco.

Monaco, le 4 avril 1876.

H. LEYDET, avocat.

VIN DE PIÉMONT Barbera d'Asti doux et amer
Muscat et Nebiolo.
Chez Cognò J.-B. Restaurant de la gare.

HORAIRE DE LA MARCHÉ DES TRAINS A PARTIR DU 13 OCTOBRE 1875-76. — SERVICE D'HIVER.

Ligne de MARSEILLE à MONACO et à GÈNES.

distanc. k/1000	PRIX DES PLACES			STATIONS	471	473	475	477	481	479	3	487
	1 ^{re} cl.	2 ^{me} cl.	3 ^{me} cl.		mixt.	mixt.	expr.	mixt.	dirt.	mixt.	expr.	mixt.
240	29 55	22 15	16 25	Marseille				mat.	mat.	mat.	soir	soir
173	21 30	16	11 70	Toulon	mat.	mat.		6 40	9 47	10 02	2 01	3 39
47	5 75	4 30	3 15	Cannes	7 05	9 06	10 04	11 29	1 49	3 04	5 38	7 59
16	1 95	1 45	1 10	Nice } arrivée	8 04	10 06	10 53	12 26	2 30	4 02	6 26	8 57
				Nice } départ	8 16		10 58	12 43	2 45	4 37	6 50	9 14
11	1 35	» 95	» 75	Villefranche-sur-Mer	8 30			1	2 57	4 51	7 01	9 26
9	1 40	» 80	» 60	Beaulieu	8 37			1 07		4 58		9 33
7	» 85	» 65	» 45	Eze	8 45			1 19		5 06		9 42
2	» 70	» 55	» 35	Monaco	9 03		11 32	1 34	3 22	5 25	7 26	9 56
				Monte Carlo	9 08		11 37	1 40	3 28	5 31	7 32	10 02
10	1 20	» 90	» 65	Menton	9 33		11 53	2 15	3 49	5 56	7 51	10 22
19	2 45	1 85	1 30	Vintimille heure de Rome	11 45			4 07	5 58	7 40	soir	soir
173	19 15	13 55	9 65	Gènes	6 05			10 20	10 50	8 16		

Ligne de GÈNES à MONACO et à MARSEILLE.

distanc. k/1000	1 ^{re} cl.	2 ^{me} cl.	3 ^{me} cl.	STATIONS	478	4	482	486	488	492	494	496	498
					omn.	expr.	omn.	mixt.	dirt.	mixt.	mixt.	expr.	mixt.
173	19 15	13 55	9 65	Gènes, h. de Rome, dép.	omn.	expr.	omn.	mixt.	dirt.	mixt.	mixt.	expr.	mixt.
19	2 45	1 85	1 30	Vintimille, h. de Paris		mat.			7 05		1 05		4 15
10	1 20	» 90	» 65	Menton		7 »		mat.	12 15	soir	7 05	soir	10 20
2	» 70	» 55	» 35	Monte Carlo		7 25		11 »	12 40	3 50	7 30	10 »	10 44
7	» 85	» 65	» 45	Monaco		7 48		11 20	12 58	4 10	7 54	10 22	11 06
				Eze		8 »		11 31	1 04	4 19	8 01	10 28	11 14
9	1 10	» 80	» 60	Beaulieu		8 13		11 44	1 18	4 32	8 15		
11	1 35	» 95	» 75	Villefranche-sur-Mer		8 21		11 52	1 40	4 40	8 23		
16	1 95	1 45	1 10	Nice } arrivée	mat.	8 42	mat.	12 19	1 44	5 19	8 45	11 02	11 51
47	5 75	4 30	3 15	Nice } départ	6 08	9 »	10 12	12 35	2 07	5 56	9 05	11 08	
				Cannes	7 19	9 57	11 28	1 48	3 11	6 16	10 02	11 57	
173	21 30	16	11 70	Toulon	12 04	1 53	4 14	7 40	7 29				
240	29 55	22 15	16 25	Marseille	2 22	3 20	6 27	9 45	9 05				

G^d HOTEL DES BAINS à MONACO

Cet hôtel admirablement situé sur la plage et qui est déjà avantageusement connu pour le confort de ses appartements et de son service, vient de s'adjointre, comme annexe, l'ancien Hôtel du Louvre qui lui fait face, dont l'aménagement et l'ameublement ont été complètement renouvelés.

Grande terrasse, restaurant sur la mer. — Salle à manger, café, salon de conversation, où se trouvent plusieurs journaux et publications littéraires. — La pension avec déjeuner, dîner, logement et service compris à des prix modérés.

HOTEL BEAU-RIVAGE

Boulevard Monte Carlo (à égale distance des gares de MONACO et de MONTE CARLO)

Cet hôtel est dans une situation unique, plein midi, abrité des vents d'Est et du Nord. Site pittoresque, vue admirable sur la rade, la ville de Monaco, le Palais du Prince et la Corniche: à deux minutes du CASINO de Monte Carlo. TABLE D'HOTE à 6 heures. — DINERS à PART.

35 minutes de Nice

MONACO — MONTE CARLO

20 minutes de Menton

La Principauté de Monaco, située sur le versant méridional des Alpes-Maritimes, est complètement abritée des vents du Nord.

L'hiver, sa température, comme celle de Nice et de Cannes, est la même que celle de Paris dans les mois de mai et de juin. L'été, la chaleur y est toujours tempérée par les brises de mer.

La presqu'île de Monaco est posée comme une

corbeille éclatante dans la Méditerranée. On y trouve la végétation des tropiques, la poésie des grands sites et des vastes horizons. La lumière enveloppe ce calme et riant tableau.

Monaco, en un mot, c'est le printemps perpétuel.

En regard de l'antique et curieuse ville de Monaco, dominant la baie, est placé Monte Carlo, création récente, merveilleux plateau sur lequel s'élèvent

le splendide Hôtel de Paris, le Casino et ses jardins féeriques, qui s'étendent en terrasses jusqu'à la mer, offrant les points de vue les plus pittoresques et des promenades toujours agréables au milieu des palmiers, des caroubiers, des aloès, des cactus, des camélias, des tamarins et de toute la flore d'Afrique.

SAISON D'HIVER.

Monaco occupe la première place parmi les stations hivernales du littoral de la Méditerranée, par sa position climatérique, par les distractions et les plaisirs élégants qu'il offre à ses visiteurs, et qui en font aujourd'hui le rendez-vous du monde aristocratique, le coin recherché de l'Europe voyageuse pendant l'hiver.

Le Casino de Monte Carlo offre aux étrangers les mêmes distractions qu'autrefois les Etablissements des bords du Rhin: théâtre-concerts, fêtes vénitienes, bals splendides, orchestre d'élite, salle de conversation, salle de lecture, salons de jeux vastes, bien aérés. La Roulette s'y joue avec un seul zéro; le minimum est de 5 francs, le maximum de 6,000 francs. Le Trente-et-Quarante ne se joue qu'à l'or; le minimum est de 20 francs, le maximum de 12,000 francs. Tir aux pigeons installé au bas des jardins.

SAISON D'ÉTÉ.

La rade de Monaco, protégée par ses promontoires, est une des plus paisibles de la Méditerranée. Le fond de la plage, ainsi qu'à Trouville, est garni d'un sable fin d'une exquise souplesse.

Grand Hôtel des Bains sur la plage, appartements confortables, pensions pour familles à des prix modérés, cabinets élégants et bien aérés, bains d'eau douce, bains de mer chauds.

La seule rade possédant un Casino qui offre à ses hôtes, pendant l'été, les mêmes distractions et les mêmes agréments que les établissements des bords du Rhin. Salles de jeux en permanence, concerts l'après-midi et le soir, cafés somptueux, billards, etc.

A Monte Carlo, à la Condamine, aux Moulins, villas et maisons particulières pour tous les goûts et à tous les prix.